



Haute école
spécialisée bernoise

Et vous, combien de temps allez-vous encore travailler ?

Portraits de personnes toujours en activité à l'âge de la retraite

Sommaire

Éditorial	3
Un retour en terrain connu : Christine Nydegger	4
Là où il y a un besoin : Inge-Lise Jensen	6
Une vie pleine de musique : Ulrich Kilchhofer	8
L'occasion de lever le pied : Graziano Meli	10
Le choix d'une double casquette : Rita Willener	12
D'une passion à un métier : Jean-Claude Poffet	14
Résultats de recherche : continuer à travailler – même à l'âge de la retraite ?	16
Projet et sources	18
Mentions légales	19

Chère lectrice, cher lecteur,

Souhaitez-vous continuer à travailler après avoir atteint l'âge de la retraite ?

À cette question, certain-e-s répondent par l'affirmative sans hésiter, tandis que d'autres l'envisagent pour des raisons financières ou y voient l'occasion de faire une chose impossible jusqu'ici en raison de leur carrière.

À l'heure actuelle en Suisse, une personne sur cinq âgée de 65 à 74 ans est active. De nombreux facteurs influencent la décision de continuer à travailler, comme l'état de santé et la situation financière, mais aussi la famille et les amis. Des choix de vie antérieurs, qu'ils aient été faits dans un cadre privé ou professionnel, ainsi que la marge de manœuvre dont on dispose au travail jouent également un certain rôle.

Dans cette brochure, trois femmes et trois hommes en âge de partir à la retraite racontent pourquoi ils continuent à travailler. Les un-e-s sont resté-e-s dans leur secteur, comme la santé ou l'enseignement supérieur ; les autres ont décidé de se concentrer davantage sur une passion de longue date, comme la photographie ou le chant. Ensemble, ces six portraits offrent une image intime et variée de la manière dont peut se traduire le travail à l'âge de la retraite, au-delà des clichés habituels.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Dr. Karen Torben-Nielsen
Institut de l'âge



MSc Michelle Bütikofer
Institut de l'âge

Ce magazine fait partie du projet de recherche « Activité professionnelle à l'âge de la retraite » de la Haute école spécialisée bernoise (2020–2025), qui est mené dans le cadre du réseau interdisciplinaire AGE-INT. Vous trouverez plus d'informations sur le projet et l'équipe de recherche à la dernière page.



age.int

Un retour en terrain connu

- 4 « Je me suis toujours sentie étroitement liée à la Berner Zeitung. » Christine Nydegger, ancienne cheffe d'une antenne locale, est restée à la retraite pendant un mois exactement, avant de retrouver la rédaction de « son » journal pour y passer sept années supplémentaires – cette fois à un poste de rédactrice sans fonctions de direction.

Christine Nydegger a multiplié les étapes au cours de sa carrière à la Berner Zeitung : d'abord journaliste indépendante « lorsque les enfants étaient encore à la maternelle », elle a ensuite été cheffe de rubrique, avant de diriger une antenne locale. En tant que membre de la rédaction en chef, elle a fait des semaines de 60 heures, ce qui était « assez violent ». Pour autant, elle a toujours su qu'elle n'arrêterait pas de travailler à 64 ans. D'une part, elle craignait un changement d'une telle ampleur. « Je n'ai pas osé tout arrêter d'un coup. J'avais peur de ne pas pouvoir gérer la situation et d'en devenir malade. » D'autre part, sa partenaire devait encore travailler pendant 13 ans à l'époque.

Christine Nydegger a donc négocié une solution avec son employeuse. Elle partirait en voyage pendant un mois après son 64^e anniversaire, avant de revenir travailler à la rédaction, sans avoir néanmoins les responsabilités de son ancien poste de direction. Et cela s'est toujours bien passé : « J'étais au bureau avec de jeunes gens. Je suis donc restée dans l'air du temps, ce qui était important pour moi. »

Puis son poste a été victime d'une réorganisation de la Berner Zeitung il y a deux ans et demi. À 71 ans, Christine Nydegger s'est alors soudain retrouvée vraiment à la retraite. « Il faut désormais que je me fasse à l'idée de devoir me trouver des occupations utiles moi-même, explique-t-elle. Cette phase, que d'autres ont peut-être traversée à 64/65 ans, je la vis aujourd'hui. »

Elle écrit encore, même si c'est dans une bien moindre mesure. Et bien plus souvent dans un cadre bénévole. Passionnée de football, elle écrit maintenant pour le site Web et l'équipe féminine du FC Breitenrain. Elle explique avoir offert ses services notamment à d'autres associations, « mais il est difficile de trouver un travail d'écriture rémunéré ». Elle qui va au stade depuis 70 ans pour voir des matchs du Berner Sport Club Young Boys avance sur un ton sec : « Ils pensent peut-être qu'une femme de 73 ans ne sait pas ce qu'est un hors-jeu. »

Nom	Christine Nydegger
Âge	73 ans
Lieu de résidence	Berne
Activité actuelle	Journaliste
Taux d'occupation	Env. 50 % jusqu'à il y a deux ans et demi ; env. 5 % aujourd'hui
Métier antérieur	Cheffe de la rédaction locale



Mon conseil :

Réfléchissez à votre avenir avant la retraite. Les hommes, surtout, se disent souvent : « Pas de problème, je vais simplement arrêter de travailler. » Mais cela ne fonctionne pas dans un bon nombre de cas.



« J'ai adoré être au bureau avec de jeunes journalistes que j'avais en partie moi-même embauché-e-s. »

Là où il y a un besoin

- 6 Inge-Lise Jensen continue à mettre du cœur à l'ouvrage. Elle souhaite transmettre son expérience pratique d'infirmière : « J'ai le droit de travailler, mais je n'en ai pas la nécessité. »

Inge-Lise Jensen a quitté le royaume danois pour s'installer en Suisse en 1972. Après avoir effectué une formation d'infirmière, elle a toujours exercé ce métier, cumulant tellement d'heures supplémentaires qu'elle a pu partir à la retraite avec plusieurs mois d'avance, pendant lesquels elle s'est inscrite dans une agence de travail temporaire. Lorsqu'elle a atteint l'âge de la retraite, elle s'est dit : « Oui, pourquoi pas. » et après quelques mois de pause, elle a donc repris son ancien poste. Son contrat de travail est désormais prolongé d'une année à l'autre.

Inge-Lise Jensen adore exercer son métier. Elle apprécie la structure offerte par son travail, ainsi que les échanges stimulants qu'elle a avec ses collègues et ses patient-e-s. Le fait que son partenaire parte à la retraite l'an prochain n'est pas une raison pour quitter sa profession. En revanche, le jour où elle ne pourra plus répondre aux exigences qui s'imposent, elle arrêtera immédiatement. D'ailleurs, elle a ses services préférés, dans lesquels elle a acquis une grande expérience au cours des dernières décennies, mais elle intervient dans quasiment tous les autres en cas de besoin.

En raison de la pénurie de personnel qualifié dans le domaine des soins, elle ne prend le poste de personne parmi les plus jeunes. Les besoins y sont si importants que toute personne souhaitant rester est la bienvenue. Les tâches, elles, n'ont pas changé, même à l'âge de la retraite. Inge-Lise Jensen a néanmoins un emploi du temps plus souple et ne travaille plus de nuit, à sa demande. « C'est l'après-midi, de 15 h à 23 h ou minuit, que je m'épanouis le plus. »

Inge-Lise Jensen a le sentiment d'appartenir à l'équipe dans laquelle elle travaille. Officiellement, elle n'est cependant pas employée par l'hôpital lui-même, mais par une agence de travail temporaire. Par conséquent, elle n'a pas accès au même éventail de formations continues que ses collègues.

Inge-Lise Jensen ne sait pas ce que lui réserve l'avenir ; elle avise selon ses envies. Pour l'instant, travailler à l'hôpital lui plaît toujours autant. Autrement, elle se voit bien, plus tard, faire du bénévolat.

Nom	Inge-Lise Jensen
Âge	68 ans
Lieu de résidence	Bâle
Métier actuel et antérieur	Infirmière en ORL et en chirurgie
Taux d'occupation	40–60 %



Mon conseil :

Je demanderais à mon employeur s'il est possible de continuer à travailler avec un taux d'occupation réduit. Les compétences que j'ai acquises, il ne les trouvera nulle part ailleurs.



« D'où je viens, on continue à travailler quand on a des enfants.
Par contre, on a la semaine de 37 heures au Danemark. »

Une vie pleine de musique

- 8 Ulrich Kilchhofer a su dès son 50^e anniversaire qu'il n'arrêterait pas de travailler à 65 ans. « J'ai toujours eu besoin d'une tâche », confie-t-il. Son activité de chef de chorale est une affaire de cœur. Mais ce n'est pas la seule chose à laquelle il se consacre.

Ulrich Kilchhofer a étudié la psychologie dans l'idée de devenir conseiller éducatif, finissant toutefois par abandonner ce projet pour être animateur jeunesse. Il a ainsi entamé une carrière imprévisible, dont la musique est vite devenue un élément important. Il a organisé avec des adolescent-e-s divers projets musicaux – notamment deux comédies musicales – et a commencé à donner des cours de piano.

Lorsque Kilchhofer et sa femme ont décidé de fonder une famille, il s'est réorienté dans l'éducation des jeunes, accompagnant des élèves de 10^e entretenant des liens forts avec la musique. Après coup, il décrit cela comme un « passage clé », car il s'est alors rendu compte que cette discipline et la direction d'une chorale devaient faire partie intégrante de son travail. C'est plutôt par hasard qu'il s'est retrouvé dans la formation des adultes, devenue son activité principale.

À 50 ans, Kilchhofer s'est renseigné sur sa prévoyance vieillesse. Ses diverses activités lui permettraient certes de s'en sortir, mais il était inenvisageable de faire des économies ou d'opter pour un troisième pilier. Puisqu'il ne toucherait pas une rente élevée, il a décidé très tôt de ne pas partir à la retraite à 65 ans. Et dans la mesure où il lui faudrait encore beaucoup d'énergie, il a décidé de réduire son taux d'occupation. Car il était certain qu'il ne tiendrait pas le coup s'il continuait à travailler autant.

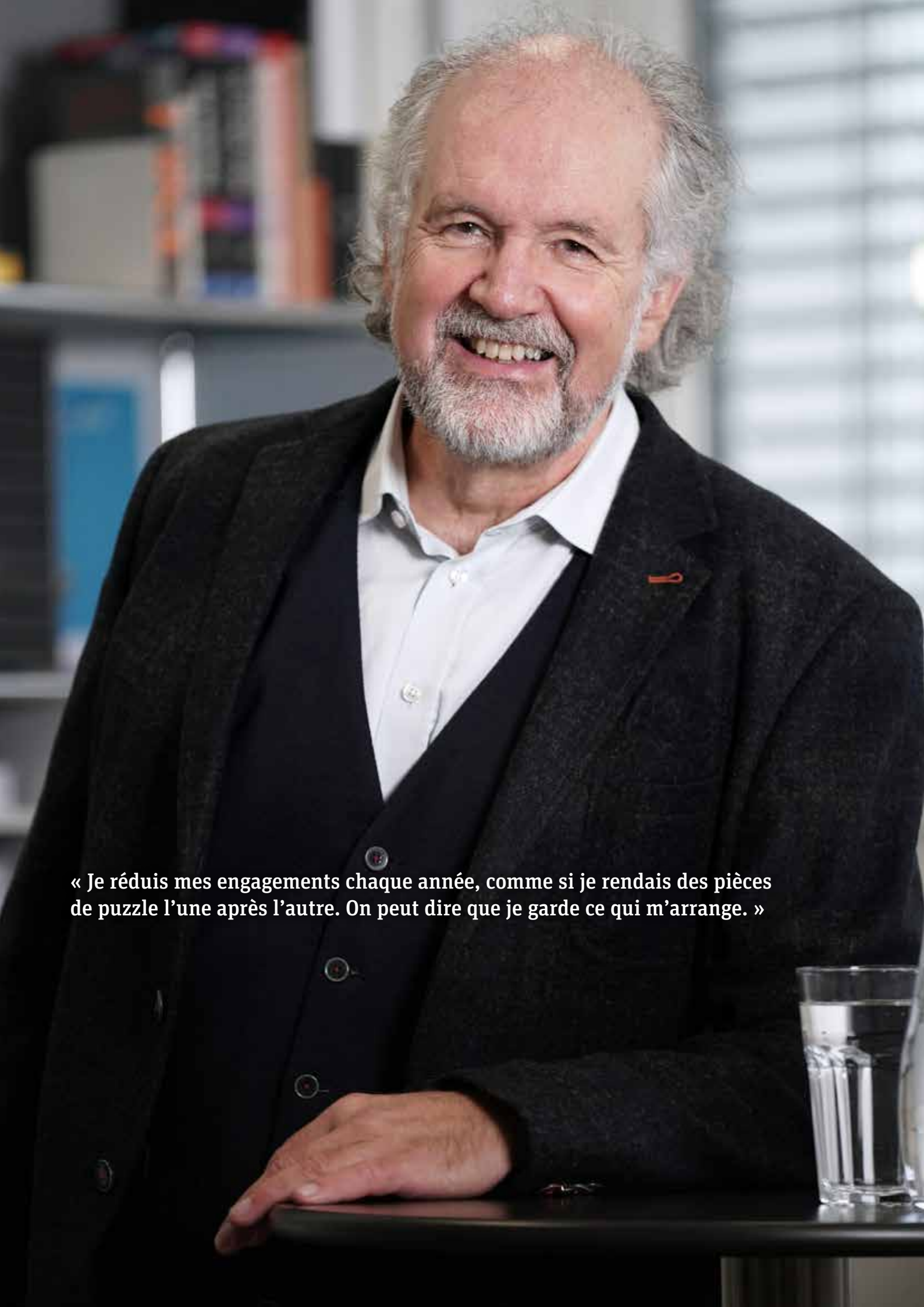
Il y a huit ans, Ulrich Kilchhofer a créé une société à responsabilité limitée, qui l'emploie désormais sur mandat. Il peut ainsi poursuivre ses différentes activités d'enseignement. En outre, il se consacre actuellement à un autre projet qui lui tient à cœur : un concert chorale avec l'accompagnement d'un orchestre.

Nom	Ulrich Kilchhofer
Âge	66 ans
Lieu de résidence	Berne
Activité actuelle	Projets musicaux (kilchhofer.com) et formation des adultes
Taux d'occupation	Aucun taux d'occupation fixe ; objectif de revenu annuel précis
Métier antérieur	Psychologue, formateur d'adultes, coach individuel et collectif



Mon conseil :

Préparez-vous activement en vue de la retraite ! Cherchez un emploi, une activité bénévole ou un passe-temps vous permettant de t'investir et de développer quelque chose. Une routine quotidienne ne suffit absolument pas à remplir une journée.



« Je réduis mes engagements chaque année, comme si je rendais des pièces de puzzle l'une après l'autre. On peut dire que je garde ce qui m'arrange. »

L'occasion de lever le pied

- 10 « Je ne voulais pas que les autres me regardent en se demandant : « Qu'est-ce qu'il fait encore ici ? » », raconte Graziano Meli. Il a donc quitté son poste de direction au sein d'une université pour partir à la retraite à 63 ans. Il a néanmoins trouvé une nouvelle mission sur son ancien lieu de travail : enseigner et superviser des mémoires de licence.

« Vous connaissez le compte à rebours avant le départ d'une fusée, "3, 2, 1, décollage !" ? » Ce n'est pas ainsi que Graziano Meli voulait partir à la retraite. « Je ne voulais pas compter le temps qu'il me restait avant de pouvoir enfin partir. Au contraire, je voulais partir de manière positive et en bonne santé. »

Lorsqu'il parle de son métier, c'est avec gratitude et passion – même aujourd'hui. « J'ai encore la possibilité d'enseigner, ce qui me plaît toujours beaucoup. » Après avoir obtenu un master en sciences de l'éducation à Genève et effectué quelques escales professionnelles, il a fini par atterrir à la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) en 2006. Au début, il dirigeait le cursus de licence du département Santé ; à la fin, il était responsable de l'ensemble des cursus de licence et de master de trois départements (Économie, Santé, Services sociaux), qui regroupaient 1 200 étudiant-e-s.

Cela impliquait de longues journées, une certaine pression et de grandes responsabilités. « J'étais dans mon bureau tous les jours de 7 h à 19 h, puis il y avait encore les e-mails. » Mais Graziano Meli ne voulait pas partir à la retraite « complètement vidé ». À 61 ans, il a donc convenu avec son employeuse qu'il partirait à la retraite à 63 ans. Le moment venu, il a dit : « Si vous en avez envie et besoin, je suis à votre disposition. » Et cette offre n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Aujourd'hui, il enseigne et supervise des mémoires de licence, avec un taux d'occupation oscillant autour de 15 %.

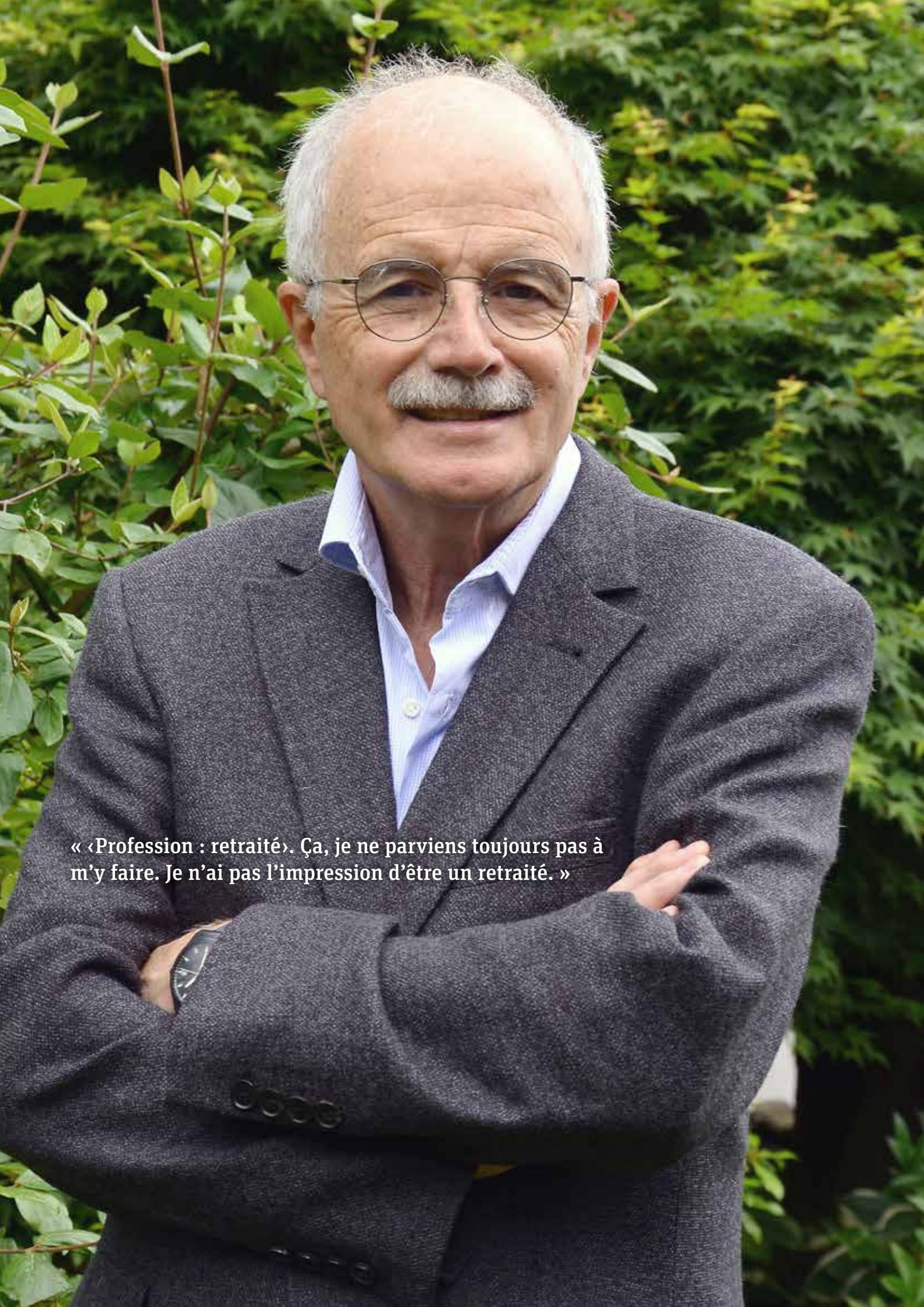
Graziano Meli est satisfait et sa femme aussi : « Elle trouvait que je devais moins travailler. » Combien de temps il aimerait continuer ? « En principe, je peux travailler à la SUPSI jusqu'à l'âge de 70 ans. Mais il y a des limites. Je ne veux pas que les autres me regardent en se demandant : « Qu'est-ce qu'il fait encore ici ? » »

Nom	Graziano Meli
Âge	66 ans
Lieu de résidence	Ponte Capriasca, Tessin
Activité actuelle	Cours et supervision de mémoires de licence
Taux d'occupation	Env. 15 %
Métier antérieur	Directeur des cursus de licence et de master en économie, en santé et en services sociaux à la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)



Mon conseil :

Préparez-vous bien et laissez-vous conseiller assez tôt sur les aspects financiers de la retraite. Réfléchissez bien à la manière dont vous pouvez profiter de ce nouveau temps libre.



« ‹Profession : retraité›. Ça, je ne parviens toujours pas à m'y faire. Je n'ai pas l'impression d'être un retraité. »

Le choix d'une double casquette

- 12 Après son départ à la retraite, Rita Willener a regretté son travail. Elle avait besoin d'être « un rouage dans un tout et d'exercer une activité avec du sens ». Elle comble désormais ce manque dans le cadre d'une activité accessoire grâce à sa société de conseil.

Lorsque Rita Willener a décroché son master en sciences des soins à l'âge de 50 ans, elle a voulu se mettre à son compte. Elle a fondé sa propre entreprise et commencé à conseiller des institutions dans le domaine des soins de longue durée et à apporter son soutien dans le cadre de projets. Elle a néanmoins rapidement constaté qu'elle n'appréciait pas beaucoup le fait de devoir prospecter et promouvoir son entreprise. Elle a donc décidé de gérer sa société de conseil à titre d'activité accessoire et de conserver son emploi à l'Hôpital de l'Île. Elle y a travaillé jusqu'à ses 65 ans, soit un an de plus que l'âge ordinaire de la retraite.

Après son départ à la retraite, Rita Willener a vite remarqué que l'organisation de ses journées, le travail d'équipe et le contact avec les patient-e-s lui manquaient. Elle a donc décidé de participer à un projet à l'Hôpital de l'Île à hauteur de 20 % pendant une année supplémentaire. Elle avait besoin de cette période pour trouver ses repères dans sa nouvelle situation. Elle ne voulait cependant pas retourner à son ancienne activité, afin de laisser la place à une collègue plus jeune.

Aujourd'hui, Rita Willener a plusieurs emplois : elle conseille un établissement médico-social par le biais de son entreprise, Pflege-Beratung ; elle se charge de missions ponctuelles pour des institutions de soins ; elle effectue des visites médicales à domicile ; elle intervient dans un cours de préparation à la retraite en matière de santé et de bien-être. Par ailleurs, elle est bénévole auprès de la ligne d'écoute malreden. Elle a cinq petits-enfants, dont elle aime s'occuper, et un père de 97 ans, qu'elle aide au quotidien et dont elle gère les finances. Pour se détendre, elle s'adonne à la peinture (ritaart.ch).

Nom	Rita Willener
Âge	68 ans
Lieu de résidence	Ittigen
Activité actuelle	Infirmière clinicienne indépendante (pflege-beratung.ch)
Taux d'occupation	20-30 %
Métier antérieur	Infirmière (master en sciences des soins)



Mon conseil :

Quand on est âgé, il faut ralentir le rythme. On doit connaître et accepter ses propres limites.



« Je pensais avoir compris les conséquences d'un départ à la retraite.
Mais je suis tombée dans un trou assez profond. »

D'une passion à un métier

- 14 « J'ai toujours su que je ferais quelque chose à l'âge de la retraite. S'arrêter ou se retirer n'était pas une option. Cependant, l'activité doit être enrichissante et pertinente. » C'est dans la photographie que Jean-Claude Poffet a trouvé celle qui lui convenait.

Jean-Claude Poffet s'est penché sur sa retraite dès l'instant où il a reçu la demande d'une maison d'édition. Il y avait postulé six mois auparavant, mais n'espérait plus s'y faire embaucher. Il a quand même accepté l'offre et continué à travailler à l'âge de la retraite. En revanche, il a abandonné son poste de direction.

Lorsqu'il travaillait chez cette maison d'édition, Jean-Claude Poffet proposait souvent ses services de photographe, ce qu'il avait déjà fait occasionnellement par le passé. À son départ, en 2021, cette activité est restée sa passion. « Je souhaitais continuer la photographie à mon compte. » Un souhait qu'il s'est vu exaucer. En outre, il reçoit des missions de mise en page.

« Les finances jouent évidemment aussi un rôle », explique Jean-Claude Poffet. Lorsqu'un spécialiste prévoyance a calculé peu avant son 65^e anniversaire que la somme versée par sa caisse de pension ne serait pas très élevée, il n'a pas été surpris. Le revenu accessoire obtenu dans le cadre de la franchise de cotisation de l'AVS est donc le bienvenu.

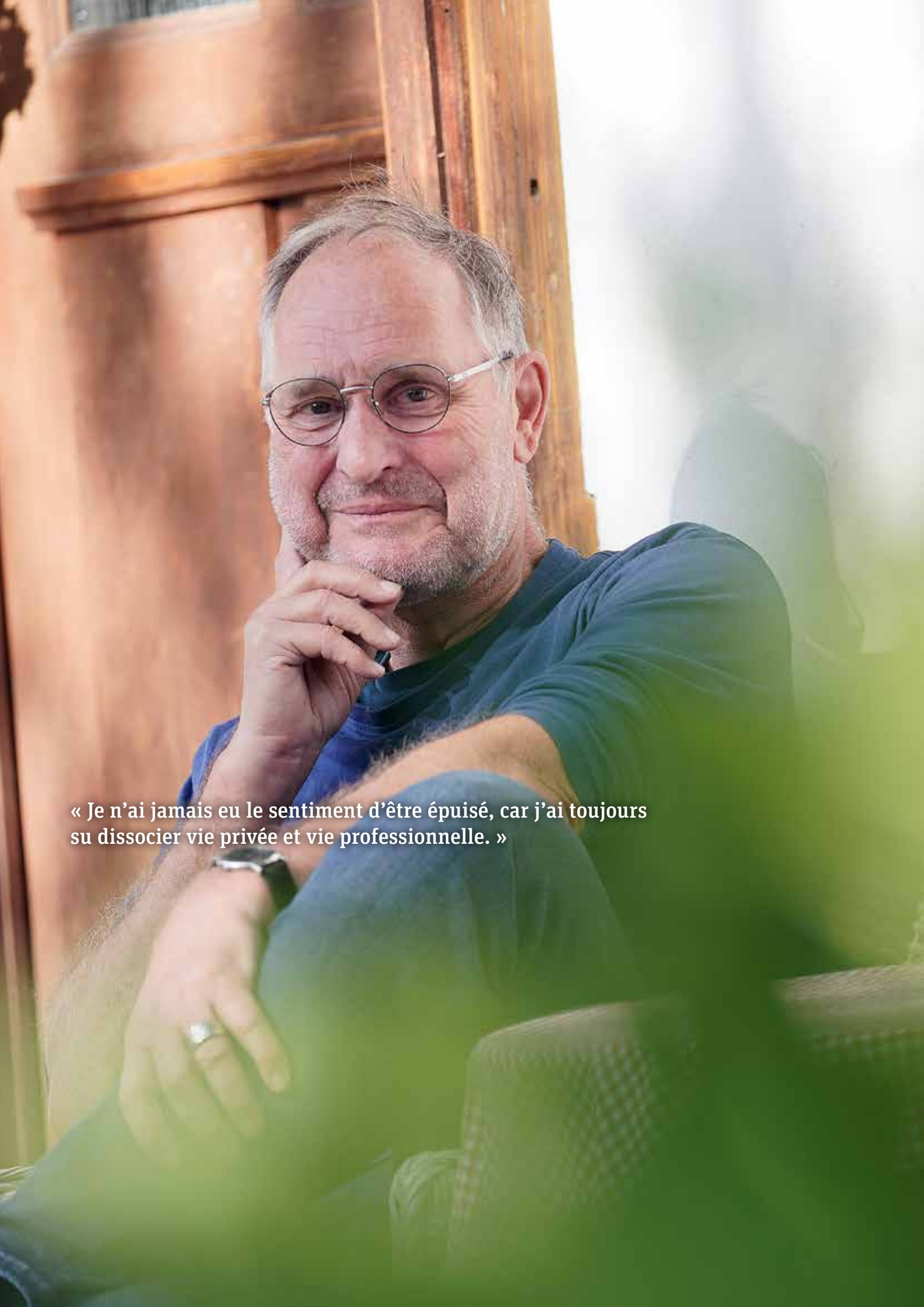
À l'heure actuelle, Jean-Claude Poffet n'envisage pas d'abandonner son activité. « Je fais ça tant que je peux tenir un stylo et que mes yeux fonctionnent. » D'ailleurs, bien que son travail n'ait pas beaucoup changé depuis la retraite, il a constaté qu'il devait davantage réseauter pour le promouvoir. Pour le moment, il se consacre à un projet de grande envergure : un album photo avec ses œuvres des 20 dernières années.

Nom	Jean-Claude Poffet
Âge	69 ans
Lieu de résidence	Soleure
Activité actuelle	Photographe (poffet-fotografien.ch)
Taux d'occupation	Env. 20 % jusqu'à la franchise de cotisation de l'AVS
Métier antérieur	Responsable média, correcteur, compositeur-typographe



Mon conseil :

Il est important de réfléchir comment remplir sa vie pour qu'elle vaille la peine d'être vécue et comment structurer ses journées.



« Je n'ai jamais eu le sentiment d'être épuisé, car j'ai toujours su dissocier vie privée et vie professionnelle. »

Résultats de recherche : continuer à travailler – même à l'âge de la retraite ?

- 16 Quels sont les arguments pour et contre le travail à l'âge de la retraite aux yeux des travailleuses et travailleurs plus âgés ? Intitulé « Activité professionnelle à l'âge de la retraite », le projet actuel s'intéresse à cette question, tenant compte de facteurs tels que l'environnement social et le lieu de travail.

Tout le monde vieillit. Mais la Suisse est l'un des pays du monde où l'espérance de vie est la plus élevée : une fille née aujourd'hui vivra en moyenne jusqu'à 85,4 ans ; un garçon, 81,6 ans. Et alors qu'une part croissante de sa population atteint un âge élevé, sa natalité reste faible. Elle est ainsi devenue ce que l'on appelle une société vieillissante : la proportion de personnes âgées augmente, tandis que celle de plus jeunes diminue.

Ce changement démographique implique de grands défis sociétaux. Le départ à la retraite des nombreux baby-boomers entre 2015 et 2035 aggrave la pénurie de personnel qualifié déjà existante. Parallèlement, le système de prévoyance vieillesse étatique est soumis à une pression qui ne cesse de croître. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'activité professionnelle des plus de 65 ans suscite un grand intérêt. D'une part, de plus en plus de personnes âgées ont besoin de travailler au-delà de l'âge de référence. D'autre part, prolonger l'activité professionnelle pourrait soulager ce manque de personnel qualifié et contribuer à la stabilisation financière de la prévoyance vieillesse (Bütikofer et al., 2023).

Quels sont les motivations, les facteurs de facilitation et les obstacles d'une poursuite du travail à l'âge de la retraite ? Une équipe de recherche de l'Institut de l'âge de la Haute école spécialisée bernoise se penche sur cette question dans l'étude « Activité professionnelle à l'âge de la retraite », dans laquelle trois niveaux de décision différents sont pris en compte :

- 1) Les réglementations légales au niveau macro : dans quelle mesure une personne à l'âge de la retraite a-t-elle encore accès au marché du travail d'un point de vue juridique ?
- 2) Les organisations au niveau méso : quels modèles de travail les employeuses et employeurs peuvent-ils offrir aux travailleuses et travailleurs à l'âge de la retraite ?
- 3) Les individus au plan micro : quels sont les arguments pour et contre l'activité professionnelle à l'âge de la retraite chez les travailleuses et travailleurs âgés ?



Facteurs de décision personnels relatifs au travail des plus de 65 ans

Les motifs personnels ont été catégorisés notamment à l'aide d'une analyse de la littérature internationale et se répartissent selon les facteurs de décision suivants (Torben-Nielsen, 2022).

Environnement social



Partenaires, enfants et autres parents jouent un rôle considérable quand il s'agit de décider si l'on veut continuer à travailler à l'âge de la retraite. Mais cette décision peut également être influencée par la relation (formidable ou, au contraire, pénible) entretenue avec ses collègues, ou ses ami-e-s dans un cadre privé.

Situation financière



Continuer à travailler relève d'un besoin économique plus ou moins important selon les individus.

Relation personnelle au travail



Les personnes capables de s'épanouir dans leur emploi, de se consacrer à leurs centres d'intérêt et de s'identifier aux valeurs de leur organisation sont plus enclines à continuer à travailler à l'âge de la retraite. Cela vaut également pour celles ayant voix au chapitre en matière de taux d'occupation ainsi que d'horaires et de lieux de travail. Enfin, la possibilité de transmettre ses connaissances aux nouvelles générations joue également un rôle.

Santé



La décision de continuer à travailler ou non est également influencée par la question de la capacité. En effet, cela nécessite d'avoir une suffisamment bonne santé physique et mentale.

Choix antérieurs



Certains choix de vie antérieurs influent sur la décision de continuer à travailler, qu'ils aient été faits dans un cadre professionnel – formation continue ou taux d'occupation partiel, par exemple – ou privé – congé familial prolongé ou déménagement, par exemple.

Autres facteurs



D'autres facteurs de décision personnels jouent également un rôle. Ainsi, le travail peut apporter de la structure et du sens à la vie ou aller de pair avec un certain statut social. Cela étant dit, la perspective de subir moins de stress ou d'avoir plus de temps pour ses (nouveaux) hobbies est un argument contre une activité professionnelle prolongée.

Modifications consensuelles

Aussi importants soient-ils, les facteurs de décision personnels relatifs à la poursuite du travail ainsi que les solutions flexibles des employeuses et employeurs ne sont pas les seuls critères à prendre en compte. L'exercice d'une activité professionnelle après l'âge de référence dépend aussi toujours des lois sur l'AVS ainsi que les prévoyances vieillesse professionnelle et privée. Il existe certes déjà des possibilités de combiner activité professionnelle et perception d'une rente, mais il y a probablement encore d'autres options juridiques. C'est pourquoi l'équipe à l'origine de cette étude consulte des spécialistes du monde entier, afin de rassembler des mesures gouvernementales supplémentaires. L'expérience d'autres pays doit aider à formuler des idées de réformes consensuelles et adaptées à la Suisse qui permettraient d'encourager davantage la poursuite de l'emploi à l'âge de la retraite. Les résultats définitifs sont attendus à l'été 2025.

Projet et sources

18 À propos du projet

Le projet de recherche « Activité professionnelle à l'âge de la retraite » de la Haute école spécialisée bernoise contribue à mieux comprendre les motivations, les facteurs de facilitation et les obstacles d'une activité professionnelle au-delà de l'âge de référence. Prévu pour durer de 2021 à 2025, il entend s'adresser aux groupes cibles hétérogènes parmi les personnes âgées de plus ou moins 65 ans et en maintenir davantage sur le marché du travail.

Le projet de recherche est mené dans le cadre du réseau interdisciplinaire AGE-INT, au sein duquel quatre hautes écoles suisses proposent de nouvelles connaissances et perspectives sur le thème de l'âge et du vieillissement dans une approche pratique et transparente.

Équipe de recherche

- Prof. Dr Peter Neuenschwander (responsable du projet)
- Prof. Dr Jonathan Bennett (chef du projet)
- Prof. Dr. Karen Torben-Nielsen
- Prof. Susanne Kast
- MSc. Michelle Bütikofer

Littérature et sources

- Bütikofer, M., Torben-Nielsen, K., Neuenschwander, P., Bennett, J. et Kast, S. (2023). Weiterarbeiten über das Pensionsalter hinaus. Dans : Gerontologie.ch, 1/2023, p. 4–6
- Fritschi, T. et Krauss, S. (2021). Wer will nach der Pensionierung weiterarbeiten? Dans : knoten & maschen, BFH-Blog zur Sozialen Sicherheit. 11 mars 2021
- Neuenschwander, P. et Bennett, J. (2023). Können Erwerbstätige im Rentenalter den Fachkräftemangel mildern? Dans : impuls 2/2023, Haute école spécialisée bernoise, Berne
- Torben-Nielsen, K. (2022). Jetzt fängt der Spass an! Wieso Menschen sich entscheiden, nach dem Pensionsalter (nicht) weiterzuarbeiten. Dans : Novacura, 8/22, p. 29–31

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce projet, rendez-vous sur la page age-int.ch



age.int

Mentions légales

Éditeur	Haute école spécialisée bernoise BFH, Institut de l'âge
Tirage	100 exemplaires
Rédaction	Karen Torben-Nielsen, Michelle Bütikofer, Martin Alder
Photos	Oliver Slappnig, Antonietta Meli (p. 11), Adobe Stock (couverture), iStock (p. 16)
Mise en page	Oliver Slappnig
Impression	Druckerei Glauser AG, Fraubrunnen
Copyright	Les textes et les images sont protégés par des droits d'auteur. Reproduction, même partielle, uniquement avec l'autorisation de la rédaction.

Haute école spécialisée bernoise

Institut de l'âge
Hallerstrasse 10
3012 Berne

Téléphone +41 31 848 36 70
alter@bfh.ch
bfh.ch/alter